

5 décembre 2008

Contact:
Rudolf Steiner
Responsable
Communication

079 500 02 02

Bedag Informatique SA

Le canton d'Argovie approuve le crédit global destiné à l'informatisation de son registre foncier

Le 2 décembre, le Grand Conseil du canton d'Argovie a approuvé à l'unanimité le crédit global destiné à financer la mise en œuvre du projet GRUNAG („Informatisiertes Grundbuch des Kantons Aargau“ [registre foncier informatisé du canton d'Argovie]). Le canton d'Argovie peut ainsi procéder à l'informatisation de la tenue du registre foncier, en faveur de laquelle il s'était déjà prononcé en optant pour la solution de registre foncier „Capitastra“ de Bedag en août 2007, sous réserve de la décision du Grand Conseil.

5 décembre 2008. Les solutions informatisées de tenue du registre foncier présentent de nombreux avantages par rapport aux méthodes traditionnelles: Elles uniformisent les processus, les rendent plus transparents et accélèrent leurs déroulements. La vérification automatique des données minimise les risques d'erreur lors de l'attribution des droits et obligations et garantit l'intégrité des données foncières et cadastrales.

Le canton d'Argovie utilisera la dernière version en date de Capitastra. Celle-ci supporte les nouvelles technologies et satisfait à toutes les exigences fédérales en matière de tenue légale du registre

foncier. Avec Capitastra, l'utilisateur dispose d'une gamme complète d'outils pour la gestion organisationnelle, personnelle et financière d'un office.

Les nombreuses interfaces de Capitastra permettent son incorporation optimale dans l'environnement système de l'administration cantonale argovienne. Capitastra permet à un utilisateur externe de consulter les données foncières sur Internet à tout moment et en tout lieu.

Un produit standard pour la tenue du registre foncier

Capitastra s'est imposé comme un produit standard pour la tenue du registre foncier en Suisse: les cantons de Berne, de Vaud, de Fribourg, de Bâle-Ville, de Genève, des Grisons et du Valais ont déjà opté pour cette solution. L'application spécialisée Capitastra sert de référence à Bedag en matière de satisfaction de ses clients, de longévité et qualité de ses produits.

L'attribution du crédit global pour la réalisation de l'important projet d'informatisation du registre foncier du canton d'Argovie est soumis à l'expiration d'un délai référendaire de trois mois.

A propos de Bedag Informatique SA

Fondée le 1^{er} février 1990, Bedag est depuis le 1^{er} janvier 2003 une société anonyme détenue à 100% par le canton de Berne. Ses clients sont principalement des administrations publiques (cantons, Confédération, communes) et des organismes parapublics (hôpitaux, régies). Forte de 404 collaboratrices et collaborateurs sur ses sites de Berne et de Lausanne, Bedag fournit des prestations informatiques complètes. S'appuyant sur son Centre de calcul hautement sécurisé, elle couvre l'ensemble des besoins informatiques de ses clients avec ses domaines Desktop-Services, Développement de logiciels et Solutions intégrées. Bedag est

certifiée ISO 9001:2000 pour sa Gestion de la qualité et ISO/IEC 27001:2005 pour sa Sécurité IT.

www.bedag.ch

Remarque: Le présent communiqué de presse peut être téléchargé au format Word sur la page d'accueil de Bedag (www.bedag.ch, rubrique „News“).